

Centre Hospitalier W. Morey
Chalon-sur-Saône

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 25 Janvier 2008

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU NOUVEL HOPITAL DU CHALONNAIS



Contact presse :
Laurence LHOTEL
Tél. : 03.85.44.67.46
E-Mail : communication.wm@ch-chalon71.fr

le 21/01/08

SOMMAIRE

NOUVEL HOPITAL DU CHALONNAIS

- | | |
|---|-----|
| 1. UN PROJET QUI AVANCE | P.3 |
| 2. L'ORGANISATION MEDICALE | P.3 |
| 3. LE NOUVEL HOPITAL EN QUELQUES CHIFFRES | P.4 |
| 4. LE PROJET ARCHITECTURAL | P.5 |

LES TRAVAUX

- | | |
|---------------------------|------|
| 1. QUELQUES DONNEES | P.6 |
| 2. DES SPECIFICITES | P.6 |
| 3. LA GESTION DU PROJET | P.7 |
| 4. LE COUT | P.7 |
| 5. LES INTERVENANTS | P.8 |
| 6. LES DATES CLES A VENIR | P.10 |

NOUVEL HOPITAL DU CHALONNAIS

1 – UN PROJET QUI AVANCE

La pose de la première pierre du Nouvel Hôpital du Chalonnais (NHC) marque officiellement le début de la construction proprement dite du nouvel établissement.

En effet, les travaux de terrassement et la période de consolidation des sols qui correspondait à une période d'inactivité nécessaire se sont achevés en novembre 2007 et permettent dorénavant la réalisation des fondations.

Parallèlement ont été lancés les appels d'offre concernant la construction des bâtiments selon un mode de dévolution en macro-lots. Après dépouillement, négociations et accords, les notifications de marché aux entreprises ont été effectives également en novembre 2007.

Les objectifs fixés jusqu'à ce jour ont été atteints dans les délais impartis et sans retard dans l'exécution du calendrier.

Historique des dates clés :

2001 : Choix du site des Prés Devant et lancement des études de programmation.

2002 : Réalisation du Programme Technique détaillé (P.T.D) en association avec la ville de Chalon-sur-Saône et l'Agence Régionale d'Hospitalisation de Bourgogne.

Février 2003 : Approbation du programme

Décembre 2003 : Choix du lauréat du concours d'architecture – Cabinet d'architectes Brunet-Saunier

Janvier 2004 – Décembre 2006 : Etudes de conception

11 août 2006 : Obtention du permis de construire

Janvier 2007 : Début de l'enfouissement des lignes SNCF

19 février 2007 : Début des travaux de réalisation de la plate-forme

12 mars 2007 : lancement de l'appel d'offres pour les travaux de construction de l'hôpital

Juin 2007 à novembre 2007 : ouverture des offres de prix, négociations, accord, notifications des marchés

03 décembre 2007 : lancement des travaux

2 – L' ORGANISATION MEDICALE

- Le Projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) faisant de l'hôpital de Chalon un site pivot du territoire Nord de la Saône et Loire, en partenariat avec les cliniques chalonnaises et le centre hospitalier spécialisé de Sevrey.

- L'hôpital demeurera le siège du Service d'Accueil des Urgences et du SAMU départemental.

- L'organisation générale du nouvel hôpital de Chalon-sur-Saône repose sur des pôles d'activités intégrant sur un même plateau les activités de jour (consultations) et l'hospitalisation. Elle a anticipé en cela les textes de la réforme hospitalière - « Nouvelle Gouvernance » -. Elle limite ainsi les déplacements des patients et des soignants et favorise les collaborations des équipes médicales.

3 – LE NOUVEL HOPITAL EN QUELQUES CHIFFRES

544 lits et place réparties en 9 pôles médicaux et chirurgicaux. :

| | |
|---|-----|
| pôle 1 : cardiologie, neurologie, diabétologie, endocrinologie | 94 |
| pôle 2 : maladies digestives, chirurgie générale et spécialités | 66 |
| pôle 3 : pneumologie, oncologie | 54 |
| pôle 4 : médecines, hémodialyse | 80 |
| pôle 5 : mère – enfant | 102 |
| pôle 6 : SAU, SAMU – SMUR | 14 |
| pôle 7 : bloc, anesthésie, réanimation, ortho-traumatologie | 71 |
| pôle 8 : gériatrie | 63 |
| pôle 9 : médico-technique et de rééducation | |

auxquels il convient d'ajouter le pôle gestion et le pôle formation.

Soit une capacité de 86 lits et places supplémentaires par rapport à la situation actuelle.

Quelques données principales d'activités :

1 Service d'Accueil des Urgences - dimensionnées pour 35 000 passages par an, avec 3 postes de déchocage et 16 postes d'exams – et le SAMU 71

8 salles d'opération

24 lits de réanimation – surveillance continue

6 salles d'accouchements (2000 à 2500 naissances prévues) et un service de Néonatalogie

12 salles d'imagerie, 1 scanner, 1 IRM

1 plateau de laboratoires

4 – LE PROJET ARCHITECTURAL

- Une ambition urbaine et territoriale :

Confortant un axe de développement urbain historique, le paysage du nouvel hôpital s'inscrit dans le projet de mise en valeur de la Thalie. A proximité de la voie verte, l'établissement tient compte de la future rocade, laquelle sera complétée par une bretelle permettant de rejoindre le centre de Chalon sans traverser le site hospitalier.

- le Monospace :

Pour concevoir un établissement de santé moderne, durable et vivant, intégrant les mutations de la médecine, le cabinet d'architectes Brunet-Saunier propose une construction hospitalière innovante susceptible de faire face à toutes les situations.

De conception originale, organisé en pôles d'activités étagés sur cinq niveaux, le nouvel édifice garantira par son format compact et homogène un fonctionnement harmonieux. La trame structurelle simple et modulaire facilitera la permutation, l'extension ou la contraction des espaces, grâce à son adaptabilité aux évolutions de toute nature.

L'organisation polaire et la standardisation des secteurs d'hospitalisation offriront ainsi des conditions de confort et une meilleure prise en compte des besoins des soignants.

- Un lieu de vie chaleureux et rassurant :

Le souci de l'accueil, la volonté de rassurer et d'apaiser s'exprime aussi dans ses abords où la place est faite aux voies douces, aux facilités de stationnement, dans un cadre de verdure et d'espaces boisés.

En ce qui concerne les espaces intérieurs, les locaux et notamment les chambres d'hébergement sont assimilables aux standards hôteliers : rafraîchissement ou climatisation selon les besoins médicaux, salle de bains et wc dans toutes les chambres.

LES TRAVAUX

1 – QUELQUES DONNEES

- surface du terrain 70 000 m²
- surface utile construite 55 000 m²
- surface dans œuvre 72 200 m²
- bâtiment de type monospace de 200 mètres par 100 mètres sur 5 niveaux
- 80 % de chambres à 1 lit
- 1 000 places de stationnement

Quelques chiffres anecdotiques permettant d'appréhender l'opération :

- 100 000 m³ de déblais/remblais
- 40 000 m³ de béton
- 30 500 ml* de pieux
- 40 000 m³ de béton
- 2 700 tonnes d'acier
- 80 000 m² de cloisons
- 4 000 portes
- 200 000 m² de peinture
- 1 700 radiateurs
- 40 000 ml de conduites eau chaude / eau froide
- 15 000 luminaires

2- DES SPECIFICITES

- une hélisation en toiture – terrasse
- un réseau pneumatique desservant toutes les activités médicales
- une manutention automatique lourde permettant le transport automatisé des charges (repas, chariots de déchets, etc...)
- des façades en vitrage respirant dont les éléments rappellent les toitures des maisons de Bourgogne
- une technologie innovante mais éprouvée : équipements médicaux performants, wifi, terminal multimédia au lit des patients,
- la présence de l'établissement français du sang au sein de l'hôpital.
- l'intégration de prestations de Haute Qualité Environnemental (HQE) qui s'applique autant à la phase « chantier » avec le choix d'un chantier propre qu'à la structure architecturale au travers du tri sélectif des déchets à la source, du raccordement au chauffage urbain, de vitrages respirants et de la forte inertie thermique.

* ml : mètres linéaires

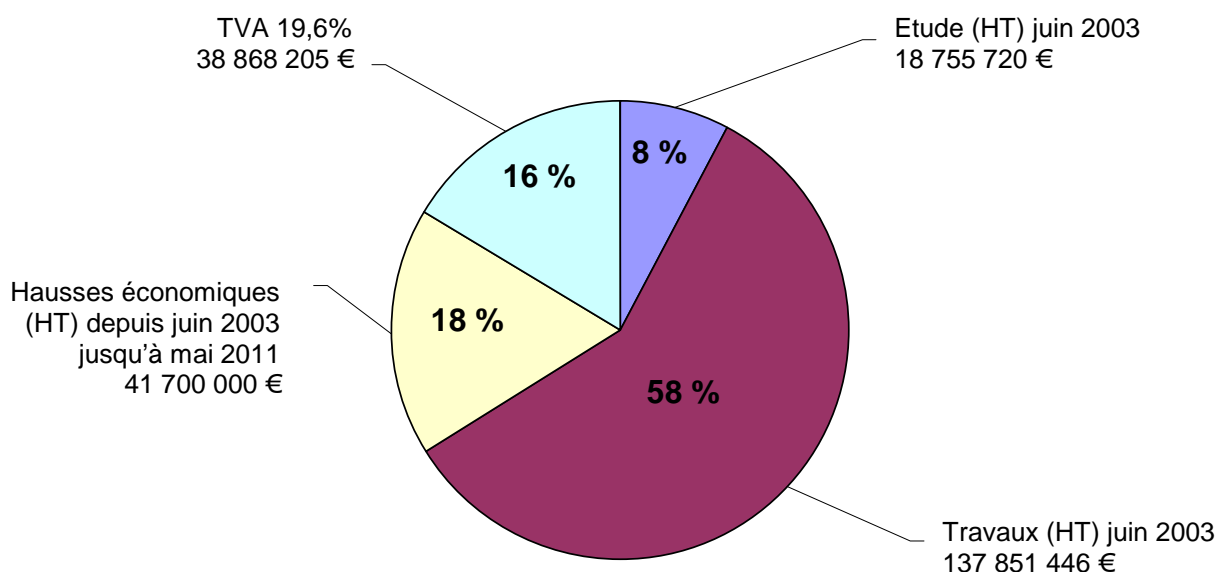
3 – GESTION DU PROJET

Les caractéristiques principales de gestion de ce projet complexe concernent :

- une implication forte de la mission d'appui à l'investissement nationale hospitalier (MAINH) et de l'agence régionale d'hospitalisation de Bourgogne (ARH).
- des échanges fréquents avec les collectivités territoriales : Grand Chalon – Ville de Chalon et Ville de Saint Rémy afin de permettre une bonne insertion urbaine de l'hôpital, en liaison avec les projets des collectivités. Une ZAC a notamment été créée insérant l'hôpital pour assurer la cohérence globale d'aménagement. Cette ZAC appelée « ZAC Thalie – Prés Devant » crée un environnement agréable.
- une gestion économique rigoureuse dans un contexte très contraint. Le financement par le centre hospitalier est essentiellement réalisé par emprunts, les frais financiers étant pris en charge par l'Etat (Agence Régionale de l'Hospitalisation de Bourgogne) dans le cadre du Plan hôpital 2007. Un dossier complémentaire a également été déposé au titre du Plan hôpital 2012.
- un chantier qui représente un enjeu économique à l'échelle locale, départementale, voire régionale : en effet ce projet s'appuiera sur une main d'œuvre importante entre 200 et 300 personnes d'ici fin 2008 et au plus fort de l'activité jusqu'à 500 personnes se côtoieront chaque jour sur le site.
- Le Centre Hospitalier a mis en place des moyens spécifiques de gestion de projet pour coordonner et suivre la construction du Nouvel Hôpital du Chalonnais, en faisant l'interface avec la communauté hospitalière, les prestataires et partenaires et les futurs usagers [Cellule nouvel hôpital, Mme Sylvie Jacquard, Tél : 03 85 44 67 70, Fax : 03 85 44 66 99, courriel : nouvel.hopital@ch-chalon71.fr].

4 – LE COUT

Le coût estimé du projet en octobre 2007 est représenté comme suit :



5 – LES INTERVENANTS

Maître d'ouvrage :

Centre Hospitalier William Morey
7, Quai de l'Hôpital – BP 120
71321 Chalon sur Saône cedex

Maîtrise d'œuvre :

Architecte mandataire :

Brunet - Saunier
17, rue Dupetit-Thouars - 75003 Paris

Architecte associé :

Architectes Studio - Gilles Gauvain
7, rue Virey - 71100 Chalon-sur-Saône

B.E.T. Structure :

Terrell International
11, rue Heinrich - 92772 Boulogne Billancourt cedex

B.E.T. Fluides :

Sirr Ingénierie Agence de Strasbourg
16, rue de l'Industrie -BP 30047 - 67402 Illkirch cedex

Economiste :

Philippe TALBOT & associés
11bis, sente la France - 92370 Chaville

Ingénieur HQE :

Aere
18 rue Georges Guynemer - 73100 Aix Les Bains
Tribu
19 rue Frederick Lemaître - 75020 Paris

Contrôleur technique :

Bureau Alpes Contrôle
24, rue Montholon - Bâtiment A
01000 Bourg-en-Bresse

Ordonnancement, pilotage, coordonnateur :

Planitec BTP
Agence de Lyon
10, place Béraudier, 69428 Lyon cedex 03

Coordonnateur sécurité pour le bâtiment :

Norisko
8 rue Cluj
21000 Dijon

Coordonnateur sécurité pour les travaux préliminaires :

Apave
95 rue Pouilly-Loché
71000 Macon

Entreprises titulaires:

Le mode de dévolution retenu par le maître d'ouvrage est en macro lots décomposés comme suit :

- **Lot n°01** : travaux préliminaires : Groupement GUINTOLI – EUROVIA –GTS - FONTERAY

- **Lot n°02** : Structure - Clos couvert - Second-œuvre - Finitions : entreprises : Groupement VINCI Construction France – RINALDI STRUCTURAL

| Catégorie | Intitulé |
|-----------|--|
| 02.STR : | Fondations spéciales - Terrassements complémentaires - Gros-œuvre - Charpente métallique |
| 02.ETA : | Étanchéité - Isolation |
| 02.BAM : | Bardage métallique |
| 02.MOP : | Menuiseries extérieures - Occultations - Protections solaires |
| 02.CDI : | Cloisons - Doublages - Isolation |
| 02.MIA : | Menuiseries intérieures - Agencements |
| 02.SME : | Serrurerie - Métallerie |
| 02.FPL : | Faux-plafonds suspendus |
| 02.PAU : | Portes automatiques intérieures |
| 02. RSR : | Revêtements de sols et murs rigides |
| 02. RSS : | Revêtements de sols et murs souples |
| 02. PRM : | Peinture - Revêtements muraux |

- **Lot n°03** Réseaux humides : entreprises : Groupement TUNZINI – MOUILLOT – SPIE – AIR LIQUIDE SANTE

| catégorie | Intitulé |
|-----------|---|
| 03.CVC | Chauffage - Ventilation - Climatisation - GTC - Désenfumage |
| 03.PB | Plomberie - Sanitaires - RIA - Paillasse |
| 03.FM | Fluides médicaux |
| 03.TRP | Transports pneumatiques |
| 03.FRO | Installations frigorifiques - Armoires conservation des corps |

- **Lot n°04** Réseaux secs : entreprise : INEO ENERSYS

| Catégorie | Intitulé |
|-----------|---|
| 04.CF | Électricité : courants forts - groupe électrogène - éclairage de sécurité |
| 04.Cf | Électricité : courants faibles - DI |

- **Lot n°05** : Appareils élévateurs : entreprise : OTIS

- **Lot n°06 A** : Éclairage opératoire

- **Lot n°06 B** : Équipements médicaux suspendus

- **Lot n°07** SIG : Signalétique
- **Lot n°08** Cf. : Contrôle d'accès - Surveillance vidéo - Distribution TV – Téléphonie
- **Lot n°09** : Voiries - Réseaux divers : entreprises : Groupement EUROVIA – E.H.T.P.
- **Lot n°10** : Extincteurs

Les lots 06 A, 06 B, 07, 08 et 10 seront attribués ultérieurement en fonction de l'exécution des travaux.

Organismes financiers (prêteurs) :
-pour la première tranche d'emprunts-

- Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté
- Dexia crédit local

6- LES DATES CLES A VENIR

- Mars 2008 : début des travaux de fondations profondes
- Juin 2008 : début de la construction proprement dite
- Fin 2009 : bâtiment hors d'eau, hors d'air
- Début 2011 : fin des travaux
- Été 2011 : ouverture du Nouvel Hôpital du Chalonnais